

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	6	6 + 2 pouvoirs

Date de convocation
26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **BOUILLET Francis, HENRI Pascal, LOYER Gilles, NICOLLE François, PRIEUR Brice, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents : **BREVOT Gérard, CROIX Mylène, GAURIER Jacques.**

Représentés : **BERTOUT Emilie pouvoir donné à HENRI Pascal, COLLOT Françoise pouvoir donné à VANDERHOEVEN Sylvie.**

Madame VANDERHOEVEN Sylvie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du dernier PV
N° de délibération : 01_2026

Vu le projet de procès-verbal ;

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 19 décembre 2025 a été établi par le secrétaire de séance, Madame Françoise COLLOT, conformément aux dispositions réglementaires.

Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal, lesquels ont la possibilité de le valider ou de demander sa modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2026.02.06 11:34:02 +0100
Ref:10392220-15670393-1-D
Signature numérique
le Maire